

Rapport des vérificateurs aux comptes 2023

Nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Vérification faite à Bry sur Marne le jeudi 02 mai 2024 de 9 h à 12 h.

Le cabinet FITECO nous a remis les documents comptables suivants :

Le classeur contenant, les factures, les notes de frais et les justificatifs.

Le bilan et le compte de résultat, le grand livre général et les journaux, l'annexe association.

Nous confirmons que les justificatifs des dépenses et recettes correspondent aux écritures comptables.

Notre responsabilité de vérificateurs aux comptes s'arrête au pointage des sommes enregistrées.

Seul le cabinet comptable FITECO peut certifier les comptes de 2023 conformes, exacts et véritables.

Fait à Bry sur Marne le 02 mai 2024

Marc Ebély

Jean Marc Pace

